



Procès-verbal approuvé  
Le Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration  
Le 24 mai 2023, 9 h  
Municipalité du comté de Kings  
181, promenade Coldbrook Village Park, Coldbrook (N.-É.)

**Personnes présentes**

Géraldine Arsenault Emily Lutz  
Gérald Boudreau Beverly Palmeter  
Cally Jordan

**Personnes absentes**

Mark Bannerman  
Yvon Fontaine  
Marilyn Perkins  
Ernest Thibodeau

**Autres personnes**

Claude DeGrâce, direction générale (DG)  
Helen Woodward, services de soutien financier  
Thomas Deal, services de soutien financier  
Paul Lannan, RBC Dominion – Valeurs mobilières inc.  
Scott Conrod, directeur principal administratif, Municipalité du comté de Kings  
Ashley Brooker, Municipalité du comté de Kings  
Katie Ollmann, Municipalité du comté de Kings  
Amy MacDonald, Agence Parcs Canada

- 1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance** Beverly Palmeter, à la présidence du Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance du conseil d'administration (conseil) à 9 h 10, le nombre minimum d'administrateurs et d'administratrices étant atteint pour constituer le

## 1 | Page

quorum. Elle salue tout particulièrement Helen Woodward, dont c'est la dernière réunion du conseil, et la remercie d'avoir fourni des services de qualité à PGPI. Elle en profite pour accueillir Thomas Deal, fournisseur de services de soutien financier, qui assiste à sa première réunion.

## 2. Examen et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance (5 min.)
2. Examen et adoption de l'ordre du jour (3 min.)
3. *Examen des états financiers au 31 mars 2023, présentation d'un nouveau sous-traitant et arrangements bancaires (20 min.)*
4. Approbation des procès-verbaux des réunions tenues les 10 et 22 mars 2023 (5 min.)
5. Mesures découlant de procès-verbaux (10 min.)
6. Ratification des motions envoyées au conseil par courriel (5 min.)
7. Présentation de Paul Lannan, gestionnaire de portefeuille principal, RBC Dominion – Valeurs mobilières (15 min.)
8. Séance à huis clos (30 min.)
9. Assemblée annuelle des membres
10. Compte rendu de la direction générale (15 min.)
11. Comptes rendus de comités permanents
  - a. Comité de l'éducation et du marketing (10 min.)
  - b. Comité de direction (1 min.)
  - c. Comité des finances et de l'audit (10 min.)
  - d. Comité de gouvernance et des mises en candidature (10 min.)
  - e. Comité consultatif technique (10 min.)
12. Politique relative aux procès-verbaux (10 min.)
13. Calendrier du conseil (5 min.)
14. Table ronde (15 min.)
15. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil (5 min.)
16. Levée de la séance (1 min.)

Il est convenu de déplacer le point 6 (*Examen des états financiers au 31 mars 2023, présentation d'un nouveau sous-traitant et arrangements bancaires*) pour en faire le point 3 de l'ordre du jour et d'ajuster l'ordre du jour en conséquence.

**PROPOSITION** : Approuver l'ordre du jour tel que modifié

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.001**

2 | Page

**3. Examen des états financiers au 31 mars 2023, présentation d'un nouveau sous-traitant et arrangements bancaires (20 min.)**

Helen Woodward présente les états financiers au 31 mars 2023. Il est noté que des fonds ont été reçus de la fiducie de financement et des placements de PGPI.

**PROPOSITION** : Recevoir les états financiers au 31 mars 2023, tels que présentés

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Emily Lutz

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.002**

Helen confirme qu'elle fournira à Kent & Duffett les documents requis pour la préparation des états financiers vérifiés.

Thomas Deal se présente en mentionnant qu'il dirige une petite entreprise avec deux employés qui travaillent à domicile.

Il est noté que la Valley Credit Union n'est pas établie pour permettre à deux signataires autorisés d'approuver des paiements en ligne. Thomas Deal explique que si les services en personne sont supérieurs avec la Valley Credit Union, la Banque Royale offre de meilleurs services en ce qui a trait à Quickbooks Online et pour l'approbation des paiements, ce qui se traduira par des gains de temps.

Il est noté que la Fruit Growers Association utilise RBC Express, de la Banque Royale, pour les paiements en ligne. Emily Lutz souligne que cette option s'est avérée très efficace tout en générant des économies en frais de déplacement. On fait aussi remarquer que RBC Express offre des séances de formation en ligne très utiles.

**PROPOSITION** : Transférer les opérations bancaires de PGPI à la Banque Royale

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.May.24.003**

Il est noté que la direction générale procéderait à l'ouverture d'un compte auprès de la Banque Royale. Helen convient que les paiements continueraient d'être effectués par chèque jusqu'à la création du compte.

Il est suggéré que la présidence envoie une lettre à la Valley Credit Union pour la remercier de

ses services.

### 3 | Page

**4. Approbation des procès-verbaux des réunions tenues les 10 et 22 mars 2023** Il est précisé que, dans la documentation de la réunion, l'expression « élection de dirigeants » doit être remplacée par « nomination des dirigeants ».

À la page 5, il est convenu que les dirigeants font partie de la corporation (PGPI) et non du conseil d'administration.

À la page 6, il faut remplacer « propriétaires » par « propriétaires fonciers ».

À la page 7, il est convenu de supprimer « délai de grâce de trois jours ».

À la page 11, il faut supprimer la référence à la Grand Pré & Area Community Association (GPACA).

À la page 16, le libellé est modifié comme suit : « qu'il soit noté qu'il existe une incohérence entre les règlements administratifs de PGPI et la structure du Comité des finances et de l'audit ».

La présidence suggère que, jusqu'à ce qu'une décision s'inscrivant dans une politique soit prise, les rapports des comités permanents soient annexés au procès-verbal. Aucune décision n'est encore prise, car il y a un point à l'ordre du jour concernant ce sujet.

En ce qui a trait à la tenue de votes par courrier électronique, il est suggéré que PGPI ait recours, pour les questions courantes qui ne nécessitent aucune discussion, à des résolutions écrites devant être signées par tous les membres du conseil.

**PROPOSITION** : Approuver les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration des 10 et 22 mars, tels que modifiés

Proposition par Emily Lutz; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.004**

**À 10 h 30, Paul Lannan, gestionnaire de portefeuille principal chez RBC Dominion – Valeurs mobilières, se joint à la réunion.**

La présidence lui présente les membres du conseil et Paul Lannan se présente à son tour à tous. Il mentionne avoir eu la chance de travailler avec les administrateurs de la fiducie de financement du site du patrimoine mondial de l'UNESCO de Grand-Pré pendant dix ans et qu'il se réjouit de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de placements de PGPI.

#### 4 | Page

Paul Lannan précise que le portefeuille de PGPI est relativement prudent et que le but est de générer des revenus pour le site du patrimoine mondial. Il informe le conseil que malgré quatre marchés baissiers au cours des dix dernières années, le fonds a généralement enregistré des résultats positifs. Il ajoute que, étant confronté à d'importants défis géopolitiques, le monde évolue à un rythme accéléré. Il émet l'hypothèse que la tendance passée à la mondialisation pourrait céder la place à une démondialisation.

Paul Lannan explique que RBC Dominion – Valeurs mobilières s'occupe des placements et gère les risques afin de générer un degré de croissance raisonnable. Les placements sont limités à 30 % en actions et à 70 % en titres à revenu fixe, y compris en obligations, CPG, fonds du marché monétaire et liquidités. Paul Lannan confirme que le taux de rendement global au cours de la période de 10 ans s'est élevé à 3,63 %.

Il est demandé à Paul Lannan si les intérêts sur les titres à revenu fixe augmenteront au cours de l'année suivante. Celui-ci répond en attirant l'attention sur le fait que la conjoncture pose des défis. Bien que les taux d'intérêt aient augmenté, l'économie est encore assez forte. Aussi, les taux d'intérêt pourraient rester élevés. Paul Lannan fait remarquer que les CPG fournissent un rendement de 4 à 5 %. En ce qui a trait aux placements, il privilégie les entreprises qui génèrent un revenu croissant.

Il est noté que certains placements en titres de capitaux propres ont plus de valeur et qu'au fil du temps, les actions affichent un rendement plus élevé. Paul Lannan indique que l'énoncé de politique d'investissement de son institution exige une diversification des placements dans différents secteurs et fait en sorte qu'une action ne peut représenter plus de 10 % de la valeur du portefeuille.

Paul Lannan est interrogé sur le rendement annuel de la fiducie de financement au cours des dix dernières années – le conseil de PGPI a droit à cette information, étant bénéficiaire du fonds. Paul Lannan répond que l'information d'une année à l'autre est protégée et ne peut donc être fournie, mais qu'il pouvait donner une bonne idée du rendement du portefeuille. Il indique que le rendement global de 3,6 % n'est pas nécessairement représentatif du rendement passé ou futur.

Paul Lannan explique que la plupart des années ont généré un rendement de 4 % et plus, et que certaines années en ont connu un de 7 à 9,5 %. Il souligne que PGPI ne doit pas s'attendre à des augmentations ou des diminutions de 10 % de la valeur des placements. Avec une répartition de 30/70 % entre les actions et les titres à revenu fixe, on peut s'attendre à un rendement moyen de 4 %.

## 5 | Page

Il est suggéré, si le conseil souhaite approfondir cette question, que les administrateurs de la fiducie de financement demandent que le taux de rendement annuel soit communiqué au conseil chaque année.

Paul Lannan fait mention du dynamisme des placements. Il note que tout l'éventail des risques est évalué et que l'on tient compte de quatre caractéristiques pour évaluer les entreprises : a) La position de chef de file dans le domaine d'activité;

- b) L'excellence en matière de gestion;
- c) La croissance constante des bénéficiaires;
- d) Le caractère progressiste des entreprises avec un passif moindre.

Paul Lannan fait remarquer que l'investissement dans 15 entreprises réduit les risques non systémiques, et que les placements sont actuellement maintenus dans 30 à 40 entreprises.

Cally Jordan souligne à son tour que RBC Dominion – Valeurs mobilières a mis en place un portefeuille intéressant pour PGPI, qui comprend un groupe d'entreprises produisant des dividendes.

Gérald Boudreau suggère que l'on envisage d'investir plus de 30 % en actions. La présidence indique que le Comité des finances et de l'audit proposera des modifications à la politique en matière de placements afin de l'harmoniser avec l'énoncé de politique d'investissement de RBC Dominion – Valeurs mobilières. Elle fait remarquer que, étant donné que PGPI gère des fonds publics, il importe de faire preuve de prudence.

Paul Lannan souligne qu'un taux d'investissement plus élevé en actions se traduirait probablement par des fluctuations plus grandes. Plus important encore, il note que la commission fixée pour un portefeuille 30/70 est de 0,55 %, tandis que celle pour les placements en actions de plus de 30 % s'élèverait à 1,1 %, plus la TVH.

Il est convenu qu'une commission annuelle de 0,55 % était tout à fait raisonnable.

Paul Lannan conclut en remerciant le conseil d'avoir confié ses fonds à RBC Dominion – Valeurs mobilières. Il rappelle qu'il est toujours prêt à répondre aux questions, qu'il est disponible pour des réunions de temps à autre et qu'il apprécie les bonnes relations de travail qui se sont développées avec la direction générale de PGPI.

La présidence mentionne qu'il est important pour PGPI d'avoir une politique en place pour orienter ses placements.

## 6 | Page

Le conseil exprime sa reconnaissance pour le travail accompli par les administrateurs de la fiducie de financement et se réjouit de poursuivre sa collaboration avec RBC Dominion – Valeurs mobilières.

**À 11 h, Scott Conrod, directeur principal administratif de la Municipalité du comté de Kings, accompagné de Katie Ollmann et d'Ashley Brooker, fait une présentation au conseil concernant le prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons de Grand-Pré à Hortonville.**

Scott Conrod fait remarquer que le projet de prolongement du sentier est appuyé par le plan de transport actif (TA). Celui-ci, qui s'échelonne sur 15 ans, détaille les possibilités offertes en matière de TA dans l'ensemble de la municipalité.

Cally Jordan note qu'il y a plus d'une collectivité puisque la Grand Pré & Area Community Association (GPACA) en dessert quatre.

Il est rappelé que les projets plus particulièrement liés à Grand-Pré comprennent la signalisation approuvée des routes partagées et le prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons, qui en est à l'étape de la planification. Ce projet comporte :

- un tracé de 2,136 km (du centre d'accueil des visiteurs de Parcs Canada au chemin Wharf);
- un sentier non motorisé polyvalent;
- une infrastructure de soutien (bancs, signalisation, barrières, panneaux d'interprétation);
- l'option d'éloigner les piétons des chemins de digues et des routes agricoles en activité; • une part des améliorations du réseau prévu dans le plan en matière de TA; • la jonction de deux sites d'importance historique au réseau de sentiers plus vaste, avec des avantages économiques et environnementaux.

Scott Conrod note que le budget du projet a été fixé à 230 451 \$. Il mentionne que la demande de financement de la Municipalité auprès de la province avait été refusée, car les fonds du programme des sentiers ont été dépensés.

La présidence reconnaît que le prolongement proposé du sentier permettrait d'éloigner les piétons des chemins de digues et des routes agricoles en activité.

On demande à Scott Conrod de préciser les dispositions qui seraient prises pour que le sentier traverse la route de Grand-Pré. Celui-ci note que des dispositions similaires aux mesures mises

## 7 | Page

en œuvre pour la route 358 pourraient s'appliquer, y compris un dispositif automatisé. Il fait remarquer qu'il n'y a pas de problème de visibilité à Grand Pré. Cally Jordan rappelle que les voies ferrées ralentissaient le trafic, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Elle note que des véhicules ont déjà circulé sur les terres endiguées à une vitesse de 100 km à l'heure. Ashley Brooker mentionne que la Municipalité collabore bien avec le ministère provincial des Travaux publics.

En ce qui concerne le modèle d'exploitation, Scott Conrod précise que la Municipalité conserve à la fois les baux et les lettres d'autorisation, et qu'elle confie l'entretien du sentier à l'Annapolis Valley Trails Coalition.

Une entente a été négociée avec la compagnie ferroviaire au début de 2023; le projet dépend de l'obtention de capitaux. En vertu de l'entente, les travaux devront commencer au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2024. Des dispositions en matière d'immobilisations et d'exploitation seront prises.

La requête de la Municipalité auprès du conseil comprend les points suivants : • Tenir compte des contributions directes et indirectes au projet – incidence possible sur les règles de cumul fédérales);

- Fournir une correspondance écrite à la Municipalité confirmant les détails du financement (de préférence un montant de règlement maximum).

Telles sont les prochaines étapes :

- Déposer une demande de financement par des tiers, par exemple auprès de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de la TransCanada Trails Coalition et d'autres organismes;
- Poursuivre le dialogue avec le Paysage de Grand-Pré inc;
- Consulter les parties prenantes ainsi que les propriétaires fonciers.



Il est suggéré de demander à Parcs Canada d'apporter son soutien.

Des préoccupations concernant la vitesse de circulation sur la route de Grand-Pré sont exprimées, et il est suggéré d'ajouter un dispositif automatisé (bouton-poussoir) si un passage pour piétons est aménagé.

La direction générale note que la communauté acadienne souhaiterait fort probablement utiliser le sentier prolongé, car celui-ci permettrait d'accéder à Horton Landing.

La présidence remercie Scott Conrod, Katie Ollman et Ashley Brooker pour leur présentation.

## 8 | Page

Cally Jordan mentionne qu'elle aimerait que l'ordre du jour inclue davantage les sujets qui feront l'objet de discussions lors des réunions du conseil. La direction générale explique que la Municipalité n'a confirmé que le 23 mai qu'elle souhaitait faire une présentation.

### 5. Affaires découlant de procès-verbaux

Le conseil examine les points suivants et Gérald Boudreau note que le point h) devrait faire référence au Comité de l'éducation et du marketing.

- a) Les modifications proposées au procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2023 ont été apportées, et le secrétariat a approuvé ce procès-verbal.*
- b) Il convient de poursuivre les discussions sur la manière d'enregistrer les procès-verbaux des réunions du conseil.*
- c) La direction générale a écrit à McInnes Cooper pour demander des éclaircissements sur les personnes pouvant consulter les données relatives à PGPI détenues par le cabinet d'avocats et comment un administrateur ou une administratrice pourrait y avoir accès.*
- d) Une comptabilité formelle de la fiducie de financement a été réclamée. La direction générale a reçu des relevés bancaires, qui ont été soumis à l'attention du conseil. e) À la demande du conseil, la direction générale a fourni une ventilation détaillée des coûts du prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons de Grand Pré à Hortonville.*
- f) La direction générale a rédigé une lettre de remerciement signée par la présidence à l'attention du professeur Glyn Bissix, de l'Université Acadia, afin de lui exprimer la reconnaissance du conseil, ainsi qu'à ses étudiants, pour l'examen du plan stratégique de PGPI.*
- g) La direction générale a retenu les services d'un expert-conseil pour résumer les cinq rapports préparés par les étudiants de l'Université Acadia dans le cadre de l'examen du*

*plan stratégique.*

- h) Le Comité de l'éducation et de marketing examinera la proposition visant l'acquisition d'un wagon abandonné lors de sa réunion à la mi-juin.*
- i) Le rapport périodique a été transmis au conseil, puis approuvé par la présidence avant sa soumission à l'Administration centrale de Parcs Canada.*
- j) Le contrat de service conclu avec l'entrepreneure fournissant des services de soutien administratif a été renouvelé pour une année supplémentaire.*
- k) Un contrat de service d'un an a été attribué à Thomas Deal pour la prestation de services de soutien financier.*
- l) L'entente de télétravail révisée a été envoyée à la présidence afin de la faire signer. m) Des temps de parole ont été ajoutés aux points de l'ordre du jour.*

## **9 | Page**

- n) Le contrat existant avec KA Social Media a été prolongé de six mois, jusqu'au 30 septembre 2023, afin de permettre la mise en œuvre de la stratégie proposée en matière de médias sociaux et d'aider à promouvoir les activités et les événements estivaux au programme du Paysage.*
- o) Un contrat a été attribué pour la production d'une vidéo de 3 à 5 minutes sur le Paysage, qui sera projetée à Devour Studios.*
- p) La direction générale a communiqué avec la Grand Pré & Area Community Association concernant la nomination d'un membre de la communauté au sein d'un comité organisateur pour l'événement proposé. Il se peut qu'Immigration Canada organise une cérémonie de citoyenneté au Paysage à l'occasion de cet événement.*
- q) La direction générale a demandé des lettres d'appui à la Wolfville Historical Society, à la Ville de Wolfville, à l'Université d'Acadie et à la Société nationale de l'Acadie pour la désignation de J.F. Herbin auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.*
- r) Des panneaux de remplacement ont été commandés pour l'église des covenantaires (Covenanter Church), ainsi que d'autres panneaux de signalisation.*
- s) Il a été demandé à RBC Dominion – Valeurs mobilières de fournir le taux de rendement annuel des placements de la fiducie de financement de Grand-Pré au cours des dix dernières années ainsi que les frais facturés (commission).*
- t) La direction générale a envoyé un courriel à McInnes Cooper pour obtenir des conseils concernant la demande visant la présence de la trésorerie aux réunions du Comité des finances et de vérification en tant que membre d'office de celui-ci.*
- u) Le Comité de gouvernance et des mises en candidature examinera le rôle du Comité des finances et de vérification en ce qui concerne la gestion des placements de PGPI. v) L'initiative de PGPI visant à fournir un soutien financier aux propriétaires fonciers pour la réalisation des évaluations de l'impact sur les ressources archéologiques dans le Paysage et*

*sa zone tampon a été renouvelée. L'information connexe sera transmise aux propriétaires fonciers dans une prochaine infolettre.*

*w) La direction générale a communiqué avec la Municipalité du comté de Kings, la Société nationale de l'Acadie et la Société Promotion Grand-Pré pour solliciter des candidatures comme administrateurs et administratrices. Il leur a été demandé de fournir ces candidatures au plus tard le 30 juin 2023.*

## **6. Ratifications des motions envoyées au conseil par courriel**

Il est suggéré que de telles motions soient adoptées au moyen de résolutions écrites du conseil, signées par tous les administrateurs et administratrices, conformément à l'article 140(1) de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

### **10 | Page**

La présidence demande si des directives ont été obtenues de McInnes Cooper concernant les votes par courriel. La direction générale note avoir tenté d'en obtenir et lit un message reçu par courriel à cet égard :

[Traduction]

*Le conseil ne peut approuver une résolution que par un vote majoritaire ou par une résolution écrite signée par tous les administrateurs et administratrices lors d'une réunion dûment convoquée et constituée. Un vote par courrier électronique n'équivaudrait à ni l'une ni l'autre de ces méthodes. Cela dit, si tous les administrateurs et administratrices approuvent par consensus une question par courriel, le risque d'objection à la poursuite de la procédure ainsi approuvée jusqu'à la prochaine réunion visant une ratification officielle est assez faible. Si une personne s'oppose à une motion, je ne recommanderais pas de poursuivre la procédure jusqu'à l'approbation lors d'une réunion par un vote majoritaire, car c'est ce qui est requis en vertu de la Loi.*

Le conseil conclut que, plutôt que de ratifier les motions, il serait préférable d'en adopter une simplement.

**PROPOSITION :** Que le conseil adopte les cinq motions (comme il est indiqué ci-dessous) qui lui ont été envoyées par courriel le 22 mars 2023

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Emily Lutz

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.005**

***a) Que le Paysage de Grand-Pré inc. envoie une lettre à la Municipalité du comté de Kings pour appuyer le prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons***

*jusqu'à Hortonville*

*b) Que le conseil approuve l'octroi de 30 000 \$ à la Municipalité du comté de Kings pour contribuer au prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville*

*c) Que le conseil approuve les buts et objectifs de la DG pour 2023-2024*

*d) Que le conseil reçoive le calendrier des réunions du conseil tel quel*

*e) Que le conseil approuve l'attribution d'un contrat d'un an à Thomas Deal, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, pour la prestation de services de soutien financier au Paysage de Grand-Pré inc.*

**11 | Page**

**Pause-repas jusqu'à 13 h**

**Emily Lutz se retire de la réunion.**

## **11. Comptes rendus de comités permanents**

(S'étant jointe à la réunion, Amy MacDonald, présidente du Comité de l'éducation et du marketing, est invitée à présenter son compte rendu).

### **a. Comité de l'éducation et du marketing**

Amy MacDonald présente le compte rendu de ce comité permanent.

En réponse à une question du conseil, Amy MacDonald indique que Landmark East, qui souhaite utiliser le parc d'observation lors d'une course de caisses à savon qui se déroulerait sur le chemin Old Post, a communiqué avec Parcs Canada. Ce projet en est encore à la phase de planification.

Il est noté que des excursions à vélo sont organisées avec Parcs Canada et la Ville de Wolfville, et que les personnes qui y sont invitées doivent s'inscrire auprès de la Ville.

La présidence note que le travail des comités s'accélère et remercie Amy pour la présidence du Comité de l'éducation et du marketing.

**PROPOSITION** : Recevoir le compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing, tel que

présenté

Proposition par Cally Jordan; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.006**

Le compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing est annexé au procès-verbal.

## **9. Assemblée annuelle des membres**

Il est suggéré que le conseil augmente le nombre de ses membres pour en avoir au plus 12, comme le prévoient les règlements administratifs.

Cally Jordan demande si PGPI a lancé une recherche pour trouver de nouveaux administrateurs et administratrices. Elle propose que l'on consulte les organismes membres afin d'identifier de nouveaux administrateurs et administratrices, faisant mention de l'existence de moyens pour y parvenir. Elle estime que les réunions sur la plateforme Zoom sont une demi-mesure et suggère d'envisager la tenue de réunions la fin de semaine.

### **12 | Page**

Cally Jordan indique que les responsabilités des membres du conseil et le temps à y consacrer pourraient être précisés dans le cadre du processus de recrutement. Elle fait remarquer que certains organismes ont recours à des administratrices et administrateurs suppléants, mais que cette pratique n'est pas recommandée. Le conseil note qu'il avait envisagé une telle pratique lors de la création de PGPI, mais que le conseiller juridique l'avait dissuadé de le faire.

Il est proposé que le conseil établisse une politique concernant la participation à ses réunions. Les membres du conseil discutent des dates possibles pour l'assemblée annuelle des membres (AAM), et il est suggéré que les membres se réunissent d'abord, puis que le conseil se réunisse immédiatement pour nommer les dirigeants et dirigeantes ainsi que les signataires autorisés du compte bancaire.

La présidence explique que cette option ne peut être retenue, car les mandats de trois membres du conseil expirent à la date de l'AAM et que l'on ne sait pas si les nominations seront acceptées. Elle note également que de nouvelles nominations pourraient être proposées à l'AAM pour remplacer les administratrices et administrateurs actuels. Les règlements administratifs de PGPI prévoient également des délais de convocation qui doivent être respectés.

Il est suggéré que le conseil se réunisse au cours de l'après-midi du 21 septembre 2023 et que l'AAM ait lieu le lendemain matin, le 22 septembre. Le conseil convoquera ensuite une réunion virtuelle dans les deux ou trois semaines suivantes afin de nommer les dirigeants et dirigeantes

ainsi que les signataires autorisés.

## 10. Compte rendu de la direction générale

La direction générale (DG) présente son compte rendu. Il est mentionné que le conseil devrait prévoir une séance au début du mois de novembre pour examiner son plan stratégique. Il est aussi noté que l'on devrait envisager d'offrir une formation aux nouveaux administrateurs et administratrices en même temps.

Il est suggéré d'exposer temporairement la tapisserie du Paysage tissée par les maîtres lissiers du Mexique au centre d'accueil des visiteurs du lieu historique national de Grand-Pré. La DG suggère d'exposer cette tapisserie au Centre communautaire de Horton. Il est en outre proposé que la tapisserie soit exposée lors du Congrès mondial acadien de 2024.

Le conseil examine le plan opérationnel établi pour 2023-2024. La DG, interrogée sur le point le plus important, fait part de son souhait de voir des progrès dans la mise en œuvre d'un concept d'expérience de visite pour le Paysage.

## 13 | Page

La présidence fait remarquer qu'il y a encore des personnes qui ignorent que le Paysage a été inscrit comme un site du patrimoine mondial. Elle suggère que l'on envisage de distribuer du matériel promotionnel.

Il est proposé de sonder des initiatives conjointes, comme la conception de forfaits, avec les deux autres sites du patrimoine mondial de la Nouvelle-Écosse.

Géraldine Arsenault mentionne qu'il faudrait préconiser une approche où l'on offre une expérience de visite cohérente qui inclut le lieu historique national et le site du patrimoine mondial.

**PROPOSITION** : Que le conseil reçoive le compte rendu de la direction générale, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.007**

**PROPOSITION** : Que le conseil approuve le plan opérationnel établi pour 2023-2024, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.008**

## 11. b) Compte rendu du Comité de direction

Ce comité ne s'étant pas réuni, il n'y a pas de compte rendu.

## c) Compte rendu du Comité des finances et de l'audit

La présidence du conseil présente le compte rendu du Comité des finances et de l'audit (CFA). Elle indique que celui-ci était en train de revoir la politique en matière de placements de PGPI afin de l'harmoniser avec l'énoncé de politique d'investissement de RBC Dominion – Valeurs mobilières. Elle note en outre que le CFA a examiné la structure des comités et déterminé qu'elle fonctionnait bien et ferait à nouveau l'objet d'un examen dans un an. Cally Jordan a suggéré que le conseil se penche sur la structure du CFA et que la trésorerie soit invitée à assister aux réunions en tant que membre d'office. La présidence explique que cette question a déjà été examinée par deux comités permanents et que, après avoir étudié, le CFA a conclu que la structure devait rester telle quelle, ajoutant qu'un réexamen serait effectué en 2024-2025.

Il est suggéré de demander des éclaircissements à McInnes Cooper. En tant que trésorière, Cally Jordan indique qu'elle apporterait son expertise financière au Comité. Elle rappelle au conseil, à titre d'exemple, qu'elle s'était renseignée sur la structure d'honoraires de RBC Dominion –

## 14 | Page

Valeurs mobilières et qu'il avait été déterminé qu'il s'agissait d'une bonne affaire. Elle mentionne qu'elle pourrait apporter son aide en matière de finances, notamment en ce qui a trait aux placements, et qu'elle pensait qu'il s'agissait d'une question importante. Le nombre d'administratrices et d'administrateurs présents à la réunion du conseil étant limité, il est suggéré de revenir une autre fois sur cette question.

**PROPOSITION** : Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité des finances et de l'audit, tel que présenté

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.009**

**PROPOSITION** : Que le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité des finances et de l'audit, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.010**

Le compte rendu du Comité des finances et de vérification est annexé au procès-verbal.

## d) Comité de gouvernance et des mises en candidature

Gérald Boudreau présente le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en

candidature (CGMC). Il informe le conseil que celui-ci s'est réuni le 12 mai 2023.

Gérald Boudreau indique que le CGMC a commencé à dresser une liste d'administratrices et administrateurs éventuels et que deux nominations ont été reçues. Il est noté que l'on a demandé à la direction générale de préparer une grille des compétences du conseil afin de déterminer le type de personnes à recruter.

Gérald Boudreau, qui préside le CGMC, précise que la réponse reçue du conseiller juridique le 2 mai 2023 concernant le rôle et la nomination des dirigeants ferait à nouveau l'objet de discussions lors de la prochaine réunion de ce comité, car l'examen n'est pas terminé.

**PROPOSITION :** Que le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité de gouvernance et des mises en candidature, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.011**

**15 | Page**

**PROPOSITION :** Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.012**

Le président du CGMC informe le conseil qu'Emily Lutz lui a fait part de sa décision de démissionner de ce comité, et que celle-ci entre en vigueur immédiatement. Il est noté que cette question sera abordée lors de la prochaine réunion du CGMC.

Le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature est annexé au procès verbal.

#### **e) Comité consultatif technique**

La direction générale note que le Comité consultatif technique (CCT) a invité le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse à présenter une mise à jour des options envisagées dans le cadre du projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux.

La présidence note que le principal point à examiner par le conseil, résultant du rapport du CCT,



est l'approbation du plan de gestion révisé pour le site du patrimoine mondial.

Comme l'on ne dispose pas d'assez de temps pour examiner le document, Cally Jordan suggère que l'approbation soit reportée à la réunion virtuelle du conseil en juillet ou août 2023. Elle propose que l'on fournisse des renseignements généraux sur la révision du plan de gestion au conseil.

**PROPOSITION** : Que le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité consultatif technique, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.013**

**PROPOSITION** : Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité consultatif technique, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.014**

Le compte rendu du Comité technique consultatif est annexé au procès-verbal.

16 | Page

## **12. Politique relative aux procès-verbaux**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil.

## **13. Calendrier du conseil**

Il est noté que le calendrier doit indiquer que les dirigeants et dirigeantes ainsi que les signataires autorisés des banques sont nommés et non élus. On souligne également l'importance, pour le conseil, d'élaborer un plan de relève pour la direction générale. Le conseil demande à la direction générale d'examiner le code de conduite en ce qui concerne la divulgation annuelle des conflits d'intérêts pour les dirigeants et dirigeantes ainsi que les administrateurs et administratrices.

**PROPOSITION** : Que le conseil reçoive le calendrier du conseil 2022-2023, tel que corrigé

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.015**

**PROPOSITION** : Que le conseil reçoive le calendrier du conseil 2023-2024, tel que corrigé

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.016**

#### **14. Table ronde**

Le temps alloué à la réunion étant écoulé, ce point est reporté.

#### **15. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil**

Le conseil convient de tenir une réunion virtuelle en juillet ou en août 2023 pour examiner et approuver le plan de gestion révisé et approuver les états financiers vérifiés.

Conformément aux discussions concernant l'assemblée annuelle des membres (AAM), il est suggéré que le conseil se réunisse en personne au cours de l'après-midi du 21 septembre 2023 et que l'AAM ait lieu le lendemain matin, le 22 septembre.

#### **16. Levée de la séance**

**PROPOSITION** : Lever la séance du conseil d'administration à 15 h

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 23CA.mai.24.017**

Approbation par le conseil le 21 septembre 2023; **résolution 23CA.sept.21.002** Les comptes rendus des affaires découlant de la réunion précédente et des comités permanents sont annexés.

17 | Page

### **Compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing au conseil**

**Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.**

**Le 24 mai 2023**

Composition du compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing (CEM) :

Amy MacDonald, présidente

Juliana Barnard

Bev Boyd

Marilyn Perkins

Beverly Palmeter (présidence du conseil), membre d'office

Claude DeGrâce (direction générale), membre d'office

Figure ci-dessous un résumé général des points traités lors de la réunion du CEM qui s'est tenue sur la plateforme Zoom le 18 avril 2023.

**1. Prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville** Le CEM a appris que la Municipalité du comté de Kings avait demandé les fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet. Il est noté que le budget approuvé de PGPI pour 2023-2024 couvre le financement du projet, mais qu'une résolution du conseil sera nécessaire pour approuver le soutien financier.

### **2. Commémoration de J.F. Herbin**

Dans la foulée du soutien apporté par le conseil à la désignation de J.F. Herbin en vue d'un examen par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, des lettres de soutien ont été demandées à la Wolfville Historical Society, à la Ville de Wolfville, à l'Université d'Acadie et à la Société Nationale de l'Acadie.

### **3. Campagne de sensibilisation aux terres endiguées**

Beverly Boyd présente un résumé de la réunion du sous-comité de sensibilisation aux terres endiguées qui a eu lieu le 12 avril 2023. Le sous-comité, qui a une vision plus transformatrice et à long terme, suggère de travailler avec le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, dans le cadre du projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux. L'objectif est de procéder à l'adaptation d'une section de la digue la plus proche de Wolfville en vue d'une utilisation publique et de la conception d'une expérience de visite.

Il est aussi noté que le sous-comité a proposé la tenue d'un atelier sur la sécurité en milieu agricole dans le cadre d'un événement sur le Paysage prévu cet été.

18 | Page

### **4. Remplacement des panneaux de l'église des covenantaires**

La direction générale mentionne avoir reçu un courriel de la présidence du conseil de la charge pastorale Orchard Valley, dont relève l'église des covenantaires (Covenanter Church) de Grand Pré, demandant que toute la signalisation relative à cette église soit actualisée pour refléter correctement le nom propre de cette église historique, soit « **Covenanter** » ou « **église Covenanter** ».

Le Comité de l'éducation et du marketing (CEM) a été informé que des panneaux de remplacement avaient été commandés et qu'ils seraient installés au cours des prochaines semaines. Il est aussi noté qu'un panneau de remplacement pour Horton Landing avait été commandé, ainsi que des panneaux de remplacement à l'entrée ouest des terres endiguées.

### **5. Concept d'expérience de visite**

La direction générale (DG) informe le CEM que le processus de conclusion d'une entente à long

terme avec Parcs Canada pour la construction d'une annexe au centre d'accueil des visiteurs du lieu historique national (LHN) de Grand-Pré ayant été retardé, on propose que le Paysage de Grand-Pré inc. s'occupe des autres aspects de l'expérience de visite, y compris : - améliorer les éléments d'interprétation du parc d'observation;

- parfaire le sentier entre le parc d'observation et le sentier Harvest Moon/Lune des moissons;
- concevoir un point d'orientation du site du patrimoine mondial à proximité du centre d'accueil des visiteurs du LHN de Grand-Pré;
- mettre en place d'une exposition d'aboiement en fonctionnement;
- installer des panneaux d'interprétation pour le Harvest Moon/Lune des moissons. Le CEM,

qui soutient l'approche progressive proposée, suggère d'intégrer au projet une stratégie de mobilisation des parties prenantes. La DG fait part de son intention d'obtenir, avec l'appui du conseil, un financement pour la phase de conception du projet.

## **6. Examen de la stratégie en matière de médias sociaux**

Kerra Aucoin Mansfield est invitée à se joindre à la réunion pour présenter la stratégie en matière de médias sociaux qu'elle a conçue pour le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré.

Bien qu'il soit important de différencier le site du patrimoine mondial du lieu historique national, il est noté que les messages sur les médias sociaux pourraient refléter la nature complémentaire des deux désignations. Grâce à la trame narrative présentée, les visiteurs et le grand public peuvent découvrir cette nature complémentaire.

Le CEM convient que PGPI doit créer davantage de contenu original et investir dans la narration de nos propres récits. Il est suggéré que PGPI conclue un contrat avec un fournisseur de services à cette fin.

## **19 | Page**

Beverly Boyd propose que le lieu historique national de Grand-Pré présente un récit qui fasse valoir l'histoire du Paysage. Malgré l'importance de distinguer les deux sites, il faut opter pour une histoire inclusive dans le concept d'expérience de visite.

Claude DeGrâce, à la direction générale (DG), indique qu'il essaiera de consacrer deux heures par semaine à l'élaboration de contenu original pour les médias sociaux.

Kerra Aucoin Mansfield note que la portée des médias sociaux ne cesse de s'accroître. Il est proposé que les membres du CEM puissent renvoyer, au moyen de mots-clics et de balises, à des comptes Instagram du Paysage lorsqu'ils publient des documents pertinents. Kerra Aucoin Mansfield suggère que PGPI envisage de combiner les comptes de médias sociaux en anglais et en français pour faciliter la publication de contenu et atteindre un public plus vaste. Le CEM se

montre généralement favorable à cette idée. La DG accepte de vérifier auprès des parties prenantes le soutien apporté à la proposition. Le CEM convient que la présence de PGPI dans les médias sociaux est un point auquel il faut accorder plus d'attention. Kerra Aucoin Mansfield propose de rencontrer à nouveau le CEM s'il y a lieu.

### **7. Réalisation d'une vidéo – Devour Studios**

La direction générale informe le CEM de l'invitation lancée à trois vidéastes pour la réalisation d'une vidéo de 3 à 5 minutes qui sera projetée aux Devour Studios, comme le conseil a approuvé le financement. PGPI a reçu une proposition de Canopy Creative qui répondait aux exigences de la demande de propositions. Le CEM se déclare favorable à la conclusion d'un contrat pour ce projet. La direction générale précise qu'un scénario serait élaboré pour la vidéo et que l'on tenterait d'inclure une brève narration mi'kmaq, acadienne et locale.

Le CEM suggère que les séquences obtenues dans le cadre de ce projet soient utilisées pour produire de courtes vidéos pour les médias sociaux. Amy MacDonald indique que le vidéaste aura besoin d'un permis de tournage et d'un permis d'utilisation de drones auprès de Parcs Canada.

### **8. Événement sur le Paysage en 2023**

Claude DeGrâce, à la direction générale (DG), fait part de la mise en place d'un comité organisateur pour un événement sur le Paysage qui aura lieu à la fin de l'été 2023. Il informe le CEM que la Grand Pré and Area Community Association (GPACA) avait communiqué avec PGPI au sujet de l'organisation d'un grand pique-nique communautaire au parc d'observation. La DG étudiera la possibilité d'un partenariat avec la GPACA en vue de cet événement, ajoutant que celui-ci pourrait servir de cadre à une partie du projet de réalisation d'une vidéo.

20 | Page

### **9. Course de caisses à savon**

Le CEM a appris qu'un membre de la communauté a proposé une initiative de collecte de fonds qui se tiendrait au parc d'observation et sur le chemin Old Post. On a communiqué avec Parcs Canada et PGPI, mais aucune décision n'a été prise.

### **10. Circuits à vélo à partir de Wolfville**

La direction générale indique avoir rencontré Amy Antonick et Luke Moffatt le 5 avril 2023 au sujet de l'aménagement de circuits à vélo de Wolfville jusqu'au Paysage de Grand Pré et au lieu historique national de Grand-Pré en 2023. Le service des parcs et des loisirs de la Ville de Wolfville a accepté de coordonner quatre circuits en 2023, y compris l'inscription des participants. Parcs Canada envisage la possibilité de fournir un guide pour les quatre circuits

combinés avec des activités, et PGPI pourrait couvrir les coûts connexes. Le CEM convient que la présence d'un guide en uniforme de Parcs Canada sur les itinéraires prévus serait préférable.

### **11. Conception de souvenirs pour le Paysage**

La direction générale informe le CEM de son entretien avec l'éditeur du livre sur les lieux historiques nationaux du Canada et que des solutions sont à l'étude pour corriger les erreurs. Le CEM suggère que PGPI étudie la possibilité de concevoir quelques produits, comme des bouteilles d'eau, des tee-shirts, des gilets et des porte-noms à distribuer aux bénévoles et lors d'événements.

### **12. Motions à examiner par le conseil**

*Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing, tel que présenté*

Présentation par Amy MacDonald  
Présidente, Comité de l'éducation et du marketing

#### **Composition du Comité des finances et de vérification :**

Emily Lutz, présidente  
Mark Bannerman  
Yvon Fontaine  
Beverly Palmeter, membre d'office  
Claude DeGrâce (direction générale), membre d'office

Depuis la dernière réunion du conseil, le Comité des finances et de l'audit (CFA) s'est réuni une fois, soit le 18 mai 2023.

### **1. Examen des modifications proposées à la politique en matière de placements de PGPI**

En ce qui a trait au mandat du CFA en matière de placements, il est noté que le conseil a fait preuve de la diligence nécessaire lors de l'approbation de la politique en septembre 2022 et que l'on ne pense pas que des changements soient nécessaires à l'heure actuelle. Le CFA souligne que sa composition actuelle fonctionne bien et n'écarte pas la possibilité d'un examen de sa structure en 2024-2025.

Le CFA a examiné les modifications à la politique en matière de placements proposées par RBC Dominion – Valeurs mobilières en ce qui a trait à la terminologie, notamment pour l'harmonisation avec l'énoncé de politique d'investissement approuvé pour le compte de PGPI auprès de RBC Dominion – Valeurs mobilières, et il les approuve.

Il est convenu que le CFA examinerait la version modifiée de la politique en matière de placements au cours de sa réunion prévue cet été et qu'il demanderait ensuite au conseil de l'approuver.

### **2. Examen du rapport du portefeuille de RBC Dominion – Valeurs mobilières au 31 mars 2023**

Le Comité a examiné le rapport trimestriel fourni par RBC Dominion – Valeurs mobilières. Il s'interroge sur le recours aux placements non traditionnels et demande à la direction générale d'obtenir des précisions auprès de RBC Dominion – Valeurs mobilières.

Le Comité demande également au gestionnaire de portefeuille de fournir, tous les trois mois, une mesure du rendement du portefeuille par rapport à l'indice de référence du secteur d'investissement.

22 | Page

### **3. Examen du plan de travail provisoire du CFA pour 2023-2024**

Le CFA passe en revue son plan de travail provisoire pour 2023-2024 et y ajoute le point suivant :

- *En 2024-2025, le Comité des finances et de l'audit réexaminera sa structure.*

Le CFA approuve le plan de travail modifié pour 2023-2024, qui est annexé au présent compte rendu.

### **4. Motion proposée**

*Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité des finances et de l'audit, tel que présenté*

Présentation par Emily Lutz

Présidente, Comité des finances et de l'audit

18 mai 2023

**Comité des finances et de l'audit**  
**Plan de travail approuvé pour 2023-2024**  
**Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.**

Outre les responsabilités qui lui sont confiées, le Comité des finances et de l'audit s'acquittera des tâches suivantes :

1. Examiner les états financiers vérifiés de 2022-2023 et faire une recommandation au conseil d'administration à cet égard;
2. Rencontrer les vérificateurs pour examiner les états financiers vérifiés; 3. Rencontrer RBC Dominion – Valeurs mobilières pour examiner les placements; 4. Continuer d'explorer les options et les stratégies permettant d'assurer la viabilité financière à long terme de PGPI;
5. Fournir des conseils et superviser une étude sur une campagne de développement avant le financement, à confier à un expert-conseil;
6. Fournir des conseils sur la recherche et l'obtention d'un financement pour la mise en œuvre d'un concept d'expérience de visite approuvé.
7. Examiner sa propre structure en 2024-2025.

23 | Page

**Compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature auprès du conseil**  
**Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.**

**Le 24 mai 2023**

Composition du Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC) :

Gérald C. Boudreau, président

Cally Jordan



Emily Lutz  
Beverly Palmeter (présidence du conseil)  
Claude DeGrâce (direction générale), membre d'office

Depuis le dernier compte rendu présenté au conseil le 22 mars 2022, le CGMC s'est réuni une fois, soit le 12 mai 2023.

**1. Recrutement de nouveaux membres – présentation de candidatures au conseil** Le CGMC suggère d'évaluer la composition et les compétences du conseil actuel (en fonction d'une grille des compétences) afin de déterminer le type de personnes qu'il faudrait recruter. On note, en ce qui concerne la composition du conseil, que Gérald Boudreau ne demandera pas le renouvellement de son mandat et qu'il est possible que la Société nationale de l'Acadie propose une nouvelle candidature.

Le CGMC a appris que des avis avaient été envoyés à la Municipalité du comté de Kings, à la Société nationale de l'Acadie et à la Société Promotion Grand-Pré, les invitant à nommer un administrateur ou une administratrice pour faire partie du conseil.

Il est aussi mentionné que le CGMC a reçu deux CV de personnes dont la candidature pourrait être considérée au poste d'administrateur ou d'administratrice. On souligne l'importance d'établir une liste de candidates et candidats susceptibles de faire partie du conseil. La création d'une grille des compétences du conseil faciliterait l'identification des types requis de candidatures.

## **2. Examen de la réponse reçue du conseiller juridique le 2 mai 2023 concernant le rôle et la nomination des dirigeants**

Le CGMC recommande que la réponse reçue de McInnes Cooper le 2 mai 2023 fasse partie de son compte rendu au conseil et que celui-ci soit informé que le CGMC étudie toujours les aboutissants de la réponse, qui n'est pas considérée comme étant définitive.

24 | Page

## **3. Examen de la description provisoire du rôle de la trésorerie**

Le CGMC n'est pas prêt à adopter la version provisoire de la description du rôle incombant à la trésorerie, car on suggère de lier celui-ci au mandat du Comité des finances et de l'audit (CFA). Il est proposé que la trésorerie participe à la gestion financière de PGPI. Il est aussi noté que le rôle du CFA devait être ajusté et que la trésorerie pourrait faire partie d'un comité des finances et des placements.

#### **4. Examen de la description provisoire du rôle du secrétariat**

Le CGMC mentionne ne pas être prêt à recommander l'adoption de la description provisoire du rôle incombant au secrétariat.

Il demande à la direction générale de faire parvenir à ses membres, à des fins d'examen, les versions provisoires des descriptions des rôles du secrétariat et de la trésorerie ainsi que le mandat approuvé du CFA, et ce, en format Word.

#### **5. Examen du plan de travail provisoire du Comité pour 2023-2024**

Le CGMC ajoute les deux points suivants au plan de travail provisoire et recommande que la version modifiée en découlant soit soumise à l'attention du conseil à des fins d'approbation : • Examiner la composition des comités permanents et faire des recommandations au conseil à cet égard;

- Revoir les rôles de la trésorerie et du Comité des finances et de l'audit. **6.**

#### **Motion à examiner par le conseil**

*Approuver le plan de travail provisoire du Comité de gouvernance et des mises en candidature pour 2023-2024, tel que présenté*

*Recevoir le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature, tel que présenté*

Présentation par Gérald Boudreau, président, Comité de gouvernance et des mises en candidature

Pièces jointes

- Lettre de McInnes Cooper datée du 2 mai 2023 (jointe séparément)
- Version révisée du plan de travail provisoire

1. Terminer l'examen des politiques existantes et la préparation de nouvelles politiques selon les directives du conseil
2. Examiner la composition des comités permanents et faire des recommandations au conseil à cet égard
3. Revoir les rôles de la trésorerie et du Comité des finances et de l'audit
4. Terminer la rédaction des descriptions des rôles de la trésorerie et du secrétariat
5. Examiner les règlements administratifs, les politiques, les mandats des comités permanents et les rôles et responsabilités pour s'assurer qu'il n'y a pas d'incohérences entre eux
6. Coordonner le processus d'auto-évaluation du conseil
7. Identifier et recommander des candidats et candidates à des postes d'administrateurs et d'administratrices en général
8. Élaborer une grille des compétences et des qualifications du conseil
9. Entreprendre d'autres initiatives de gouvernance à la demande du conseil

**Comité consultatif technique**  
**Compte rendu auprès du conseil**  
**Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.**  
**Le 24 mai 2023**

Composition du Comité consultatif technique (CCT) :

Tony Bowron  
Catherine Cottreau-Robins  
Heather MacLeod-Leslie  
Laura Mosher  
David Smith  
Ernest Thibodeau, président  
Beverly Palmeter (présidence du conseil), membre d'office  
Claude DeGrâce (direction générale), membre d'office

Figure ci-dessous un résumé général des points traités lors de la réunion du CCT qui s'est tenue sur la plateforme Zoom les 9 mars et 13 avril 2023.

Smith informe le CCT que le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse a reçu les options de préconception soumises par les consultants dans le cadre du projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux. Il indique que de nombreuses options ont été envisagées, mais que les consultants avaient axé leur rapport sur trois d'entre elles qui étaient favorisées. Celles-ci seront présentées aux propriétaires fonciers liés à l'organisme Grand Pre Marsh Body lors d'une réunion le lundi 13 mars 2023.

David Smith informe le CCT qu'il a inspecté les digues et aboiteaux de Grand Pré pour déceler les dommages causés par la tempête et qu'il a constaté que des réparations s'imposaient à deux endroits de la voie est. Un endroit nécessitera des réparations mineures et l'autre des travaux de restauration avec des roches d'une durée de cinq à sept jours.

Pam Davidson (consultante en communications), Paul Koke et Lyle Russell, du ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, ont fait une présentation au Comité concernant le projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux.

Il est précisé que ce projet prévoit des travaux d'amélioration sur 60 kilomètres de digues et à cinq aboiteaux du réseau de la baie de Fundy afin de protéger une soixantaine de collectivités de Nouvelle-Écosse contre les répercussions des inondations côtières. Le projet comprend un financement de 50 millions de dollars, dont une part de 50 % est financée par le gouvernement fédéral grâce au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes. Le projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux, qui s'échelonne sur huit ans, concerne quatre sections régionales : la baie de Cobequid, le bassin de Cumberland, l'anse sud du bassin des Mines et la rivière Annapolis.

Le projet en est maintenant à la phase de conception, et les ingénieurs-conseils de WSP ont élaboré des options de conception. Différents critères ont été considérés pour évaluer une longue liste d'options de conception, entre autres sur les plans de l'archéologie, du passage des poissons, de l'infrastructure, de l'utilisation des terres, du coût d'immobilisations et de l'état des digues. Les autres éléments à considérer incluent, sans s'y limiter, la grande superficie de terres à vocation agricole, la présence du site du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'important héritage culturel. Une liste restreinte d'options éventuelles a été établie à partir de la longue liste. La liste restreinte a ensuite été évaluée à la lumière de divers critères, notamment le ratio coûts-avantages, la valeur environnementale, la valeur culturelle, les terres agricoles et le soutien du public.

Telles sont les options de la liste restreinte :

- Le renforcement des digues (option 1) – rehausser et prolonger, s'il y a lieu, les digues existantes;

- Le réaligement des digues (option 2) – réaligner une section de la digue et maintenir la partie supérieure à son emplacement actuel;
- Une combinaison des deux premières options (option 3) – renforcer les digues et établir un plan de gestion du réseau de digues et d'aboiteaux (exploitation, entretien, surveillance, évaluation, réparation, sensibilisation et préparation des parties prenantes aux situations d'urgence lors d'une tempête ou d'une panne).

L'option 3, jugée la meilleure, prévoit le rehaussement des digues par un remblayage d'en moyenne de 1,5 à 2 mètres. Le CCT souligne qu'il était favorable à l'option 3, qui prévoit l'élaboration d'un plan de gestion. Il est noté que les digues et aboiteaux font avant tout partie d'un paysage agricole vivant. S'il existe des restrictions quant à leur utilisation, c'est pour soutenir l'agriculture et pas nécessairement pour justifier l'inscription du site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le CCT s'est enquis de la possibilité d'adapter certaines parties de la digue la plus proche de la Ville de Wolfville à des fins d'utilisation publique. Étant donné que le projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux est en cours, le sous-comité de sensibilisation aux terres endiguées s'est demandé si des parties de la digue la plus proche de la Ville de Wolfville pourraient être adaptées à de telles fins, notamment pour aménager un sentier d'interprétation. Bien que le sentier Harvest Moon/Lune des moissons soit une option viable pour une utilisation récréative, il s'avère difficile de changer des comportements établis de longue date. Si l'adaptation de certaines parties de la digue à des fins d'utilisation publique est jugée viable, il est possible d'obtenir un financement de la part d'autres organismes gouvernementaux pour créer une expérience de visite attrayante sur certaines parties de la digue. Il est convenu que la séparation entre l'utilisation publique et l'exploitation agricole était une bonne idée.

Le CCT a demandé un accès aux rapports techniques préparés dans le cadre du projet de modernisation. Il est suggéré de faire connaître les rapports qui ont mené à la recommandation de choisir l'option 3 et d'offrir aux Marsh Bodies un accès à ces rapports. Le CCT exprime son inquiétude quant à la construction d'une digue le long du rivage à North Grand Pré. Il est noté que cette partie du projet de modernisation risque de ne pas être viable. Il est aussi mentionné que l'eau de marée pénètre actuellement par des fossés à la limite nord de la digue centrale. On explique que, en surélevant les digues pour tenir compte de la montée des marées, l'extrémité devra être prolongée.

Le CCT convient que, dans la mesure où les souhaits du public sont clairs, il est préférable de dépenser de l'argent maintenant pour une utilisation adaptative plutôt que d'attendre et de

réparer plus tard. Il est noté que la création d'un lien affectif avec les digues se traduirait par un soutien accru pour le site du patrimoine mondial.

Le CCT note que si le projet de modernisation est piloté par le ministère de l'Agriculture, il ne concerne pas que le secteur agricole. Il est suggéré que d'autres ministères, comme Tourisme Nouvelle-Écosse, prennent part au projet.

## **2. Concept d'expérience de visite du Paysage**

Claude DeGrâce, à la direction générale (DG), fait le point sur la situation. Il indique que depuis la dernière réunion du CCT, il a correspondu avec Parcs Canada dans le but de parvenir à un accord sur la construction d'un nouveau bâtiment à côté de l'actuel centre d'accueil des visiteurs du lieu historique national de Grand-Pré afin de présenter la valeur universelle exceptionnelle du Paysage. Le concept d'expérience de visite pourrait inclure l'ajout d'un petit bâtiment pour y aménager des toilettes et des douches à l'intention des personnes utilisant les installations d'hébergement existantes et futures.

La DG note qu'en raison de retards dans l'élaboration d'un accord avec Parcs Canada concernant l'annexe proposée du centre d'accueil des visiteurs du LHN de Grand-Pré, PGPI envisage d'aller de l'avant avec d'autres éléments du concept d'expérience de visite, comme le parc d'observation.

## **3. Stratégie de gestion et de conservation du patrimoine archéologique de Grand-Pré et de la région**

Heather MacLeod-Leslie informe le CCT que le sous-comité n'a pas terminé son travail, mais prévoit que l'examen sera achevé d'ici la fin du mois de mars 2023. En raison d'une charge de travail excessive, le sous-comité n'a pas pu se réunir, mais Parcs Canada a envoyé ses révisions, qui seront intégrées au document principal. Le sous-comité a l'intention de se réunir dès que l'horaire de ses membres le permettra.

## **4. Soutien financier aux propriétaires fonciers – évaluations archéologiques**

Claude DeGrâce, à la DG, indique qu'il a reçu une proposition de projet dans la zone tampon située à Lower Wolfville. Il ajoute que la recommandation du CCT auprès du conseil concernant le maintien du soutien aux propriétaires fonciers pour la réalisation d'évaluations archéologiques serait examinée lors de la réunion de conseil du 10 mars 2023.

## **5. Programme de fouilles archéologiques – prochaines étapes**

Heather **MacLeod-Leslie** fait part des renseignements fournis par Catherine Cottreau-Robins. L'idée est d'achever l'examen de la stratégie de gestion et de conservation du patrimoine

## 29 | Page

archéologique du Paysage de Grand-Pré avant de prévoir des réunions supplémentaires pour lancer un programme de recherche. Le plan est de faire en sorte que cette stratégie soit réalisée, car elle servira de document d'orientation.

Le Comité est informé que Heather MacLeod-Leslie, Catherine Cottreau-Robins et Claude DeGrâce et ont soumis un résumé pour la séance de conception d'une affiche en vue de la prochaine réunion annuelle de l'Association canadienne d'archéologie à Membertou (du 3 au 6 mai 2023). Ce sera une excellente occasion de présenter le cadre collaboratif et interdisciplinaire mis en place pour l'archéologie dans ce paysage de l'UNESCO. Le responsable de la programmation a reçu le résumé, et nous attendons de savoir s'il a été accepté.

### 6. Évaluation du plan de gestion

Heather MacLeod-Leslie informe le Comité qu'elle a lu le document et suggère l'ajout de la phrase suivante au point 11.2 du plan de gestion provisoire :

*Les gouvernements fédéral et provincial ont l'obligation légale de consulter, dans le cas présent, les Mi'kmaq, lorsqu'ils prennent des décisions susceptibles d'avoir une incidence négative sur les droits ou les titres des Mi'kmaq, ou envisagent de le faire.*

Le Comité accepte cet ajout et approuve la recommandation de soumettre le plan de gestion au conseil en vue d'une approbation finale.

### 7. Rapports périodiques à l'UNESCO

La DG informe le Comité que, après avoir intégré les contributions reçues des membres du Comité, la production du rapport périodique, qui comptait 104 pages, est terminée.

### 8. Examen du plan de travail provisoire pour 2023-2024

Le Comité examine et approuve le plan de travail provisoire pour 2023-2024, lequel a été distribué avant la réunion.

### 9. Modification du texte du règlement administratif sur l'utilisation des terres

Claude DeGrâce, à la DG, passe en revue les renseignements qu'il a transmis aux membres du Comité avant la réunion :

*Le Paysage de Grand Pré inc. a récemment été informé d'une proposition visant à modifier le texte du règlement administratif sur l'utilisation des terres à vocation agricole\* dans l'ensemble de la zone du hameau historique de Grand-Pré (A5).*

*\*Une « utilisation des terres à vocation agricole » s'entend de l'entreposage, de la transformation, du tri, du classement et de l'emballage de produits, du volet administratif et des installations de transport sur la propriété de l'exploitation agricole. Cette modification au texte*

*du règlement s'appliquerait à quatre à cinq fermes actives dans le hameau historique de Grand Pré.*

### **30 | Page**

Laura Mosher présente une carte du hameau historique de Grand-Pré afin de mieux comprendre ce que signifierait la modification au texte.

Il est suggéré que l'exigence relative aux évaluations archéologiques soit incluse dans le libellé modifié du règlement administratif sur l'utilisation des terres. Bien que cela ne soit pas possible, il est noté que l'obtention d'un permis pour tout développement proposé dans le hameau sera toujours nécessaire et que PGPI mettra en œuvre un programme visant à aider les propriétaires fonciers à réaliser des évaluations de l'impact sur les ressources archéologiques (EIRA).

Étant donné qu'une « utilisation des terres à vocation agricole » est autorisée dans les zones entourant le hameau historique de Grand-Pré, le Comité n'exprime aucune préoccupation particulière au sujet de la modification proposée au texte du règlement administratif sur l'utilisation des terres.

**10. Soutien financier aux propriétaires fonciers – évaluations archéologiques** Il est noté que deux permis ont été accordés pour des recherches archéologiques dans le cadre d'EIRA sur la rue King et le chemin Eye.

### **11. Programme de fouilles archéologiques – prochaines étapes**

Catherine Cottreau-Robins explique qu'il avait été décidé d'achever l'examen de la stratégie de gestion et de conservation du patrimoine archéologique du Paysage de Grand-Pré avant de prévoir des réunions supplémentaires pour lancer un programme de recherche.

Elle informe le CCT qu'elle travaille avec Heather MacLeod-Leslie et Claude DeGrâce à la conception d'une affiche en vue de la prochaine réunion annuelle de l'Association canadienne d'archéologie à Membertou (du 3 au 6 mai 2023). L'affiche comprendra des cartes, du texte et des photos. Une réunion visant à faire le point sur les progrès réalisés aura lieu bientôt. Heather MacLeod-Leslie indique qu'un graphiste du bureau de négociation Kwilmu'kw Maw-klusuaqn (Negotiation Office), ou KMKNO, pourrait fournir du matériel pour l'affiche.

### **12. Résolution proposée à des fins d'examen par le conseil**

*Que le conseil approuve le plan de gestion révisé du site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré, tel que recommandé par le Comité consultatif technique*

*Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité consultatif technique, tel que présenté*

Présentation par Ernest Thibodeau

Président, Comité consultatif technique



**Plan de travail**  
**Comité consultatif technique**  
**Site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré**  
**2023-2024**

Conformément à son mandat établi par le Paysage de Grand-Pré inc, le Comité consultatif technique (le Comité) fournira des recommandations au conseil en ce qui a trait :

- à la protection et à la conservation de la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du paysage du site du patrimoine mondial (SPM) du Paysage de Grand-Pré; • aux activités de suivi menées par les autorités réglementaires pour préserver la valeur universelle exceptionnelle du SPM;
- au projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux du ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse et à ses possibles retombées sur la VUE et les caractéristiques du SPM;
- à l'examen de la stratégie de gestion et de conservation du patrimoine archéologique de Grand-Pré et de la région;
- à l'initiative de PGPI visant à apporter un soutien financier aux propriétaires fonciers pour la réalisation des évaluations de l'impact sur les ressources archéologiques; • au développement d'un concept d'expérience de visite pour le SPM; • à l'incidence de la réglementation changeante aux échelles fédérale, provinciale et municipale dans la mesure où elle s'applique au SPM;
- à l'incidence des projets de développement sur la VUE du SPM;
- aux activités de recherche proposées pour améliorer l'état des connaissances sur les ressources patrimoniales du SPM.

Le Comité réexaminera chaque année sa composition et fera des recommandations au conseil. Enfin, il préparera régulièrement des comptes rendus au conseil en ce qui a trait à ses activités et à ses recommandations.



